

ENSEMBLE POUR REVALORISER NOS MÉTIERS

ENSEMBLE POUR PROMOUVOIR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Cher(e) collègue,

L'avalanche de communication et de publications en cette période d'élections professionnelles ne doit pas vous détourner d'une analyse lucide alors que l'avenir du Second degré et la conception de notre métier qui en découle se trouvent à la croisée des chemins.

Toutes les professions de foi sont en effet pavées de bonnes intentions, mais mieux vaut ne pas les dissocier de la capacité à les mettre en oeuvre, mieux vaut aussi se méfier des discours complaisants et des raccourcis simplistes.

Voter pour les syndicats de la FSU, majoritaires dans la profession, c'est être représenté par des militants travaillant à vos côtés dans les établissements, déterminés à poursuivre leur action pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération.

C'est aussi donner plus de force aux seuls syndicats attachés à l'unité et à la cohérence du second degré, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et déterminés à peser et à lutter pour faire évoluer le système éducatif, en portant ambition et exigences pour chaque jeune, et ce dans le respect des missions et statuts des personnels.

Alors, votez ! Renforcez les orientations que nous portons, engagez-vous dans la bataille de la revalorisation de notre métier.

CERTIFIÉ(E)S

dès le 27 novembre et jusqu'au 4 décembre

CAPN et CAPA

Gestion des carrières individuelles
(mutations, promotions, ...)



snes **U.p**

➔ **VOTEZ** ➔

CTM et CTA

Organisation de l'Éducation Nationale
(emplois, budgets, carte des formations, ...)



CAPA, COMME CAPN, VOTEZ



Candidats CAPA

Hors classe

1. **CORREZE Marianne** – Lettres modernes – Lycée Valadon, Limoges
2. **BARBAUD VAURY Patricia** – Histoire géographie – Collège de Couzeix
3. **VEDRENNE Nadine** – SES – Lycée Bourdan, Guéret
4. **GUILLAUMIE Fatima** – Lettres classiques – Collège Limosin, Limoges
5. **BERNOUX Isabelle** – Anglais – Collège Clémenceau, Tulle
6. **DUTHOIT Philippe** – Sciences physiques – Lycée Dautry, Limoges
7. **GIRAUD Patricia** – Italien – Lycée Gay-Lussac, Limoges
8. **GRANDEMANGE Christian** – Education musicale – Collège d'Ussel

Classe normale

1. **ARNOUX Patrice** – Mathématiques – Lycée Renoir, Limoges
2. **CAMUT Magali** – Mathématiques – Lycée Turgot, Limoges
3. **VERNEDAL Clément** – Sciences physiques – TZR Corrèze, lycée d'Égletons
4. **DUPUIS Cécile** – Mathématiques – Collège Ventadour, Limoges
5. **ABOUBACAR Ben Salim** – Mathématiques – Collège J. Moulin, Brive
6. **DUVAL Trémeur** – Histoire géographie – Collège de Boussac
7. **LANDAN Olivier** – Mathématiques – Lycée Favard, Guéret
8. **REYROLLE Viviane** – Histoire géographie – Lycée Gay-Lussac, Limoges
9. **VANDERLICK Nicolas** – Lettres modernes – Collège de St Sulpice Laurière
10. **BOYER Jérémy** – Anglais – TZR Creuse, Collège Nadaud, Guéret
11. **LAURIERE Aurélie** – Documentation – Lycée Pro Pagnol, Limoges
12. **CHASSELIN Jean Marc** – Histoire géographie – Lycée D'Arsonval, Brive
13. **SOUHAÏB Abdelilah** – Economie gestion – Lycée Eluard, St Junien
14. **SIMEONIN Anna** – Espagnol – TZR Haute-Vienne, Collège Calmette, Limoges
15. **VACHAT Francis** – SVT – Collège Langevin, St Junien
16. **DENIS Anaïs** – Documentation – Lycée de Bellac
17. **AYMARD Jérôme** – Histoire géographie – Collège d'Aubusson
18. **ODART Sandrine** – Anglais – Lycée Renoir, Limoges
19. **CHARLES Bérengère** – Lettres classiques – Collège Cabanis, Brive
20. **CHASSAGNE Ghislain** – Allemand – Lycée d'Ussel
21. **BOURDERE Sylvie** – Espagnol – Lycée Cabanis, Brive
22. **GOURSAUD Olivier** – Histoire géographie – Collège de Bessines
23. **AMELOT-ROY Céline** – Histoire géographie – Collège Clémenceau, Tulle
24. **CIRET Aurélie** – Lettres modernes – TZR Haute-Vienne, Lycée Turgot, Limoges
25. **HABBASSE Frédérique** – Sciences physiques – Collège Rollinat, Brive
26. **TOUTAIN Emmanuelle** – Espagnol – Lycée Turgot, Limoges
27. **BROGNARA Myriam** – Sciences physiques – Lycée de La Souterraine
28. **VILATTE Stéphane** – Histoire géographie – Collège Lurçat, Brive
29. **DESBORDES BODEAU Nathalie** – STMS – Lycée Valadon, Limoges
30. **GOURRAUD Rosa-Line** – Arts plastiques – Collège de Felletin

Le SNES et les syndicats de la FSU, présentent des listes complètes dans toutes les académies pour l'ensemble des scrutins ; c'est le témoignage de l'implantation de terrain de nos organisations et de nos militants. C'est aussi un gage de cohérence des revendications que nous portons à tous les niveaux et de qualité du suivi des dossiers individuels qui nous sont confiés.



Majoritaire pour être en position de peser sur les négociations dans les instances : en octobre 2011, dans notre académie, le SNES a obtenu 34 des 50 sièges à pourvoir dans les différentes CAPA et CCP, les autres organisations obtenant 4 sièges au maximum. Confirmez et renforcez les listes présentées par le SNES et les syndicats de la FSU.



Suite à la mobilisation des TZR en juillet 2013, initiée par le SNES, le Recteur devra rétablir les groupes de travail d'affectation des TZR.



Suite à la journée de grève et de manifestations, à l'appel de la FSU, le 31 janvier 2013, la journée de carence sera abrogée.

COMITÉS TECHNIQUES, ACADÉMIQUE ET NATIONAL, VOTEZ FSU



Les enjeux de ce scrutin sont considérables. Alors que sur des questions majeures -loi de Refondation de l'Ecole notamment- le fait que nous soyons majoritaires nous a permis de maintenir des équilibres, les résultats des élections professionnelles seront observés de près et pèseront sur les choix et les décisions à venir.

AVEC LE SNES, LE SNESup ET LA FSU, FORCE ET COHÉRENCE DES INTERVENTIONS DANS LES INSTANCES

Bien évidemment, la représentation des personnels par leurs élus en Commission Administrative Paritaire est importante. En dépend en effet la qualité de la **défense individuelle et collective des personnels**. Or, si les professions de foi sont pavées de bonnes intentions, mieux vaut ne pas les dissocier de la capacité des élus à les mettre en œuvre. Ceux du SNES, du SNESup et des syndicats de la FSU ont la réputation de ne pas s'en laisser conter. Leur efficacité, leur pugnacité, leur expertise sont reconnues. Leur présence en nombre dans toutes les commissions paritaires, dans toutes les académies comme au plan national, est un gage de force et de cohérence.

Force et cohérence, c'est encore ce dont font preuve les élus en Comité Technique. Y sont débattues de nombreuses questions, valant pour tout le champ de l'Éducation Nationale et pour toutes les catégories de personnels, tant au plan statutaire qu'à celui de la gestion des emplois. Y sont également débattues toutes les questions relatives à l'offre de formation. La cohérence et l'articulation des interventions des élus sur ces questions avec celles menées en CAP vont de soi.

LA CONCEPTION DE NOTRE MÉTIER ET L'AVENIR DU SECOND DEGRÉ EN JEU

Les personnels ont, dans ce scrutin, la responsabilité de déterminer pour les quatre années à venir la représentativité des organisations syndicales. **L'enjeu n'est pas mince car, à travers leur vote, c'est bien la conception de leur métier et de l'avenir du second degré qu'exprimeront les personnels.** Or, nous le savons, des divergences importantes existent sur bien des points entre les organisations syndicales. De la réforme du lycée au projet d'école du socle en passant par les questions liées à l'évaluation des élèves, de l'autonomie croissante des établissements, avec des chefs d'établissements aux pouvoirs accrus, à la redéfinition des services des enseignants, il y a plus que des nuances entre les organisations syndicales.

Dans la période récente, notre représentativité et le rapport de force qui en résulte ont permis, dans un contexte pourtant marqué par le choix de politiques publiques placées sous le signe de l'austérité, que le budget de l'Éducation soit préservé. Le maintien et l'actualisation des garanties statutaires fondamentales lors de la réécriture des décrets de 50 -alors que de multiples forces pesaient pour les faire voler en éclat-, la remise en cause du socle commun et du livret de compétences, l'abrogation du jour de carence montrent que le SNES et la FSU construisent, au quotidien un syndicalisme qui contribue à modifier la donne. Mais beaucoup reste à faire pour que le système éducatif connaisse une nouvelle dynamique.

C'est pourquoi SNES, SNESup et FSU font entendre sans relâche qu'avoir de l'ambition pour le système éducatif et pour tous les jeunes est une nécessité économique, sociale et

démocratique. Comme ils font entendre qu'avoir de l'ambition pour les jeunes implique d'avoir de l'ambition pour les enseignants en améliorant leurs conditions d'exercice et en revalorisant de façon conséquente leurs salaires - éléments incontournables pour surmonter la crise de recrutement que connaissent nos métiers. Conforter et renforcer ces orientations portées par le SNES, le SNESup et la FSU sont un enjeu majeur du scrutin.



UNITÉ DE LA PROFESSION, PARLER D'UNE MÊME VOIX AVEC LE SNES, LE SNESup ET LA FSU

Ces élections ne concernent pas seulement le champ de l'Éducation Nationale puisque l'ensemble des fonctionnaires des trois fonctions publiques sont appelés à voter dans la même période. Placer la FSU en position de force dans la représentativité au sein de la Fonction Publique est aussi un enjeu décisif tant les questions qui s'y jouent sont importantes : salaires, retraites, protection sociale... Ces élections appellent par ailleurs d'autres clarifications dans ce que l'on appelle le « paysage syndical » aujourd'hui trop parcellisé, trop divisé alors que les salariés aspirent à l'unité, parce que l'unité constitue une force irremplaçable. Cette aspiration est partagée par le SNES, le SNESup et la FSU qui ne se satisfont pas du clivage, largement entretenu par certains, entre « syndicalisme de contestation » d'un côté et « syndicalisme d'accompagnement » de l'autre. **Le SNES et la FSU travaillent inlassablement à la recherche d'unité**, à celle d'une réunification syndicale. Quant à leur orientation et leur démarche syndicales, elles reposent sur des principes simples mais forts : **élaborer** les revendications avec les personnels en multipliant les espaces de débats, faire des propositions, **construire la mobilisation et le rapport de force, négocier**, tout en rendant les personnels acteurs de chacune de ces phases.

Les listes présentées par le SNES, le SNESup et la FSU ont été construites avec la volonté de faire de nos syndicats un lieu de rassemblement et d'expression de la profession. Elles sont respectueuses de la diversité, de la parité hommes/femmes, ainsi que du renouvellement en profondeur que connaît notre métier en intégrant de nombreux jeunes collègues.

On l'aura compris, l'heure n'est pas au repli sur soi ou à l'éparpillement. La profession doit parler d'une même voix et porter dans le débat public des projets ambitieux pour le second degré et pour ses enseignants. Aucune voix ne doit manquer au SNES, au SNESup et à la FSU.

VOTEZ, FAITES VOTER !

**CAPA
CERTIFIÉS**

ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS
POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES

Reconnaître et revaloriser notre métier
Faire respecter nos droits et nos statuts

VOTEZ



PROFESSEURS CERTIFIÉS

Le SNES et le SNESup, syndicats de la FSU, agissent pour une véritable revalorisation de notre métier dans toutes ses dimensions.

☛ **Carrière et salaires : revalorisation urgente !**

Le SNES et le SNESup revendiquent une amélioration de la carrière des professeurs certifiés, en augmentant les indices de début de carrière et en raccourcissant les durées de séjour dans chaque échelon.

Notre action résolue a permis, dans l'académie, que la hors classe devienne un débouché de carrière pour tous. C'est une première étape ! Votre vote nous rendra plus forts pour continuer à nous battre pour une revalorisation de l'ensemble de la carrière.

La mise en place du recrutement au master nécessite de construire un processus d'intégration du corps des certifiés dans celui des agrégés. Ces mesures doivent s'accompagner d'une revalorisation salariale rattrapant les pertes de pouvoir d'achat.

Nous revendiquons le rétablissement d'un aménagement des fins de carrière.

☛ **Pour un enseignement de qualité et un métier reconnu : amélioration des conditions de travail !**

Nous agissons dans toutes les instances pour créer les conditions d'un travail de qualité. Nous exigeons le respect de la liberté pédagogique et l'abandon

des méthodes de management actuelles ; **les enseignants sont concepteurs de leurs métiers. Pour nous, les personnels doivent reprendre la main sur leur métier, ce qui implique une réforme du collège et la remise à plat des réformes des lycées.**

Face aux tentatives de réintroduction de la bivalence, **nous avons obtenu la réaffirmation de notre identité professionnelle, fondée sur l'enseignement disciplinaire, et du maximum hebdomadaire de service**, y compris pour les professeurs documentalistes. Les affectations en complément de service doivent être strictement limitées et les garanties protégeant les collègues qui en sont victime étendues.

Nous revendiquons une diminution du temps de service pour les certifiés.

Notre mobilisation a permis que soient rétablies les commissions d'affectation des TZR, nous avons été la seule organisation à porter ce combat dans l'académie.

☛ **Formation initiale et continue : un droit !**

Nous revendiquons une entrée progressive dans le métier articulant maîtrise des savoirs disciplinaires et professionnels et une formation continue permettant d'appréhender la complexité et les évolutions du métier.

ENSEMBLE, POUR REVALORISER LE SECOND DEGRÉ